



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

baccalauréat

Question écrite n° 95104

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool alerte Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des lauréats du baccalauréat professionnel « Froid, énergie climatique ». En effet, ces jeunes diplômés ne disposent pas, à l'issue de ce cursus, de l'habilitation à manipuler les fluides frigorigènes. Cette qualification ne fait pas partie des enseignements de ce baccalauréat professionnel alors même qu'elle est exigée par les entreprises et les empêche donc d'accéder au marché du travail dans cette branche d'activité. Certes, il existe une formation complémentaire d'un montant de 3 000 euros, ce qui représente une somme pour un jeune diplômé. Par conséquent, il lui demande ce que le Gouvernement pourrait mettre en place face à cette problématique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95104

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 avril 2016](#), page 3229

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)